

**VILLE D'AUBANGE**

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur [REDACTED].

Le terrain concerné est situé Rue Arend, 77 à 6791 Athus, et cadastré 2e division, section B n°234S.

Le projet consiste en **Régularisation d'une lucarne et création d'un 3ème logement**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Ecart au Guide Communal d'Urbanisme :

- Les lucarnes seront uniquement de type lucarne rampante : Création d'une lucarne non rampante
- La superficie de minimum 50m² habitable pour un logement une chambre n'est pas respectée : Superficie du logement 30.97m²

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14/09/2026 au 28/09/2026 au Collège communal (référence du dossier 173/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 07/09/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be